

**Commune
de AZÉ
41100**

(Loir-et-Cher)

Date de la convocation
04/01/2024

En exercice	Présents	Votants
14	13	13

OBJET DE LA
DELIBERATION

N° 2024-05 Demande de subvention DETR/DSIL 2024 pour le projet de restructuration des WC à l'école

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 13/01/2024

Reçu en préfecture le 13/01/2024

Publié le

ID : 041-214100109-20240111-2024_05-DE

Séance du 11 Janvier 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le onze du mois de janvier à 19 heures, 30 le Conseil Municipal de la Commune de AZE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame BOULAY Maryvonne, Maire.

Présents : Mesdames BIGOT Valérie, BOULAY Maryvonne, CHÉRAMY Laure-Aline, GUILLOU Sylvie, JOLY-LAVRIEUX Martine, LANDRÉ Béatrice, MOTTIER Catherine, RENOU Christelle,
Messieurs CHERAMY Jacky, DELGADO Louis, GAUTHIER Cédric, LELEU Eric, MARCO Benjamin,

Absent excusé : M. TYTGAT Loïc

Mme MOTTIER Catherine a été désignée secrétaire de séance ;

Mme le Maire informe qu'il convient d'annuler la délibération 2023-61 du 14 décembre 2023. En effet, un devis a été compté à tort dans cette demande. Il convient de prendre une nouvelle délibération afin de pouvoir déposer notre demande auprès des services de l'Etat.

Madame BOULAY Maryvonne, Maire, informe que la commune peut obtenir une subvention au titre de la DETR (dotation d'équipements des Territoires Ruraux) ou de la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) auprès des services de la Préfecture pour le projet suivant :

- Au titre du volet Petite enfance – école – cohésion sociale : Aménagement de toilettes PMR pour les enfants et réfection de la couverture des toitures du préau et des WC de l'école pour une meilleure isolation.

Les devis estimatifs pour ces achats sont de :

- Réfection des sanitaires filles/garçons - plomberie : 8 194.48 € HT
- Réfection des sanitaires filles – maçonnerie : 16 938.95 € HT
- Réfection des sanitaires garçons – maçonnerie : 23 327.04 € HT
- Pose de stores en façades : 1 558.86 € HT
- Réfection de la couverture à l'école WC-préau : 26 474.60 € HT

Soit un total estimatif de 76 493.93€ HT soit 91 792.72 € TTC.

Le taux de subvention est de 20 à 50 %. Les travaux s'inscrivant dans un projet d'inclusions des enfants en situation de handicap pourront bénéficier d'un taux allant jusqu'à 80 %.

Mme le Maire propose de demander 50% de subvention du montant total HT de ces travaux qui s'élèvent à 76 493.93 HT, soit une subvention d'un montant de 38 246.97 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

DECIDENT :

- ➤ d'autoriser Madame le Maire à inscrire ce projet : Au titre du volet Petite enfance – école – cohésion sociale : Aménagement de toilettes PMR pour les enfants et réfection de la couverture des toitures du préau et des WC de l'école pour une meilleure isolation.
- de demander auprès des services de la préfecture l'octroi d'une subvention au taux le plus fort pour la réalisation de ce projet au titre de la DETR ou de la DSIL 2024.

Envoyé en préfecture le 13/01/2024

Reçu en préfecture le 13/01/2024

Publié le

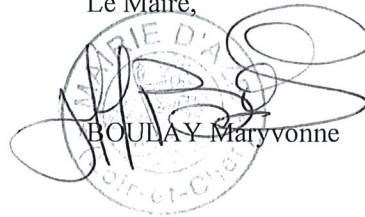
ID : 041-214100109-20240111-2024_05-DE

Recevoir
Levraut

➤ d'autoriser le Maire à faire les démarches nécessaires auprès des services concernés.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,



BOULAY Maryvonne

Le secrétaire de séance



MOTTIER Catherine